

Neuilly-sur-Seine, le 13 mars 2015

Réduction de capital par annulation d'actions

Dans le cadre des programmes de rachat d'actions 2013 et 2014, Bureau Veritas (la « Société ») a procédé au rachat de 2 400 000 actions composant son capital social du 1^{er} janvier au 31 décembre 2014.

Le Conseil d'administration de la Société, réuni le 25 février 2015, a décidé, conformément à l'autorisation qui lui a été conférée par l'Assemblée Générale Mixte du 22 mai 2013 aux termes de sa vingt-et-unième résolution, de procéder à l'annulation d'un nombre de 1 032 700 actions ainsi détenues, représentant 0,23% de son capital social et a délégué tous pouvoirs au Directeur Général à cet effet.

En conséquence, une fois les formalités d'annulation des titres accomplies, le capital social de la Société s'élèvera à 53 040 000 euros réparti en 442 000 000 actions.

Après prise en compte de la réduction de capital, le nombre d'actions en circulation (intégrant les levées d'options au 28 février 2015 s'élève à 442 295 000 actions.